



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE DE LA SEPTIEME SESSION
ORDINAIRE (BUDGETAIRE)
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Brazzaville, le 15 Octobre 2019

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés, Présidents des groupes Parlementaires ;**
- **Honorable Député, Chef de file de l'opposition ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, Chers amis ;**

Au même titre que nous sommes les fruits d'une époque ainsi que de ses circonstances, il arrive parfois que l'histoire scelle notre destin au-delà de nous-mêmes.

Avec le recul nécessaire, l'on peut dire, que les effets pervers de la chute drastique du prix du baril de pétrole en 2014, ont été comme une exhortation à la

responsabilité collective, pour le rétablissement de nos équilibres financiers et budgétaires.

Ce fait a dessiné à grands traits le visage de notre destin commun.

Car, chers amis, il y a des batailles qu'on ne peut livrer qu'ensemble. Et se battre pour sortir du mal développement est bien de celles-là.

Rétablir la viabilité de la dette, améliorer la gouvernance, combattre la corruption, protéger les groupes vulnérables et accroître la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques sont autant de défis que nous avons à relever.

Vous savez, à chaque fois, que les sirènes du pessimisme se mettront à chanter en peignant de façon chaotique l'image de notre pays, il y aura toujours l'objectivité des faits pour les contredire.

Le succès franc que notre pays a remporté à la faveur du Forum International « Investir en Afrique » est un témoignage éloquent.

C'est pourquoi, je voudrais ici, en ce moment solennel, saluer les patriotes, que vous êtes. Je m'adresse là, aux hommes et aux femmes de devoir, qui, comme à l'accoutumée, j'en suis sûr, ne ménageront aucun effort, dans le traitement des vingt-trois (23) affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente session.

Ici, à l'autel de toutes les préoccupations citoyennes, espace de vie et de travail, s'il en est, où les attentes de nos mandants se confondent, s'ouvre une session dont les affaires porteront sur des thématiques liées à l'économie et aux finances, l'éducation, l'entrepreneuriat, la culture, et la technologie, bref des affaires liées à la vie au quotidien des hommes et des femmes bien de chez nous. Tant de sujets qui demandent, pertinence et savoir-faire.

Nous savons tous, que dans une économie de marché, le secteur privé est le principal vecteur de croissance que porte ici le projet de loi « portant création de l'agence de

développement des très petites, petites et moyennes entreprises », j'y vois là, une manifestation éclatante de l'entreprenariat au sens large du mot, comme levier important de création de la valeur ajoutée.

En outre, nous aurons à examiner des affaires portant sur la création des instituts de recherche qui sont des sujets porteurs. Dans le même ordre d'idées, nous aurons à traiter des projets de loi portant création du fonds de développement de l'enseignement supérieur et du tourisme.

Les projets de loi relatifs au tourisme vont booster le secteur productif. L'objectif est de faire passer la part du tourisme de 3 % à 10 % du PIB d'ici 2021.

Monsieur le Ministre,

Honorables députés, Chers Collègues,

Au cours de cette session essentiellement budgétaire, nous allons plancher sur le projet de budget de l'Etat exercice 2020. Pour être pertinent, le budget de l'année 2020 doit être en cohérence avec le « Plan National de

Développement et le programme triennal de Facilité Elargie de Crédit conclu avec le Fonds Monétaire International (F.M.I).

La délégation du Fonds Monétaire International, qui a séjourné au Congo le 10 septembre dernier, a pris le soin de souligner la nécessité de veiller à l'exécution rigoureuse du budget de l'Etat, renforcer au mieux le système de recouvrement des recettes hors pétrole, afin de générer les ressources budgétaires additionnelles pour soutenir les dépenses prioritaires de l'Etat.

Ne dit-on pas, que la mal gouvernance, est la porte ouverte à toutes les injustices humaines? Aussi devrions-nous faire des choix susceptibles d'assurer la diversification de notre économie.

Par conséquent, au sommet de notre empathie, travaillons d'arrache-pied, pour que nous empruntions une fois pour toute, le chemin du développement économique en veillant à la transparence dans la gestion des finances publiques, en luttant tant bien que mal, avec

les moyens qui sont les nôtres, contre la corruption, en encourageant la politique gouvernementale d'élargissement de notre assiette fiscale et en œuvrant pour la réduction de notre déficit budgétaire.

C'est la voie royale pour lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté.

Nous savons tous que l'exploitation forestière est le deuxième pourvoyeur d'emplois après la fonction publique. C'est pourquoi, il est question de tout mettre en œuvre pour que le secteur forestier joue un rôle de premier plan dans notre économie.

Ainsi, l'adoption du nouveau code forestier se pose en termes d'urgence. En outre, nous allons examiner « le projet de loi autorisant la ratification du protocole à l'acte constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain ».

Pour l'Histoire avec un grand H, rappelons-nous que le Parlement Panafricain a été créé afin d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement

économique et à l'intégration du continent. Ratifier cet acte fondateur, c'est prendre rendez-vous avec l'avenir de l'Afrique.

Diogène a dit que : « le fondement de chaque Etat est l'éducation de sa jeunesse ». C'est pourquoi, nous osons croire et espérer que l'Université Denis SASSOU-N'GUESSO va ouvrir ses portes sous peu.

Honorables Députés, chers collègues,

Comme vous, je suis un homme comblé, chaque fois que je nous vois, nous baignant dans la culture du dépassement de soi qui nous pousse à bâtir, façonner, édifier, un pays toujours plus fort et toujours plus uni.

C'est certainement avec ce sentiment de dépassement de soi que l'Honorable Léonidas Carrel MOTTOM MAMONI, Deuxième questeur de notre chambre dit qu'il est aujourd'hui vital, d'accorder un statut adéquat, à toutes ces âmes qui font le beau temps de notre patrimoine culturel, acteurs anonymes, Héros dans l'ombre qui méritent notre estime.

En somme, il convient de sortir des sentiers battus du Prêchi Prêcha et s'attacher à la résolution des problèmes qui accablent notre peuple.

Dans ce cadre, il serait heureux de réaliser la mise en œuvre progressive des hôpitaux généraux dont les travaux sont arrêtés sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit d'une priorité au regard du niveau peu satisfaisant de notre offre de santé dans le pays.

Si diversifier signifie élargir notre parc d'usines, notre parc d'unités de production il est de bon aloi de créer les conditions d'achèvement de la construction de la Congolaise des Panneaux Solaires (COPASOL) et de la Fonderie du Congo (FONDECO).

A une certaine époque, les chaînes de production de ces deux unités de production étaient en voie d'achèvement.

Dois-je ici insister avec force et vigueur sur l'amélioration du climat des affaires quand on sait que notre pays, le Congo, tarde à sortir des bas-fonds du classement Doing Business.

**Monsieur le Ministre,
Honorables Députés,
chers collègues,**

D'ores et déjà, pointe à l'horizon la première revue périodique de notre accord de facilité élargie de crédits.

Le comité Ad Hoc constitué au sein de notre institution pour contrôler la mise en œuvre de ce programme est déjà à pied d'œuvre. Il présentera dans un délai raisonnable les premiers éléments constitutifs de son rapport à mi-parcours.

Au-delà de tout, les différentes commissions permanentes doivent poursuivre et intensifier le contrôle des secteurs de leurs champs de compétence, en vue de prévenir les actes inciviques opérés aux dépens de l'économie nationale.

Quelques questions se posent encore : où en sommes-nous dans notre négociation avec les traders ?

S'agissant des zones économiques spéciales, le cadre légal susceptible d'apporter les garanties nécessaires aux investisseurs est planté, il ne reste plus qu'à passer à la phase active, parce que «le meilleur moyen de prédire l'avenir est de le créer».

Agissons, agissons encore et agissons toujours. Inspirons nous des expériences de ces nations qui ont réussi le pari du développement. Emparons-nous des secrets de la fourmilière.

**Monsieur le Ministre,
Honorables Députés, Chers amis,**

Au cours de cette session, nous allons organiser des journées parlementaires de renforcement des capacités sur les changements climatiques, l'entretien routier, l'évaluation des politiques publiques, le génie touristique et l'agriculture.

L'Union Européenne a émis le vœu d'accompagner la chambre des députés à bénéficier d'un programme de renforcement de capacités. Nous devons saisir cette opportunité pour atteindre l'efficacité dans notre manière de faire.

En outre, l'Alliance Parlementaire Congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et d'autres agences du système des Nations-Unies organiseront du 19 au 21 novembre 2019 sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, le Forum des parlementaires de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, premier forum du genre en Afrique.

Il s'agit d'une innovation majeure qui concerne la sève de la vie de l'homme, l'alimentation et la nutrition. L'homme mange pour vivre, il ne vit pas pour manger. Manger c'est bien, mais bien manger c'est mieux.

**Monsieur le Ministre,
Honorables Députés, Chers collègues,**

J'apprécie la magie de ces instants passés ensemble et qui nous permettent, au-delà de toutes divergences de vues, d'exprimer librement nos convictions, sans jamais altérer cette ambiance « bon enfant » qui règne à l'hémicycle.

Le peuple congolais espère beaucoup en ses élus. C'est pourquoi, je pense que cette session est le cadre par excellence de débats tout à la fois passionnés, mais sereins et constructifs pour l'honneur de notre chambre. S'il m'est arrivé dans la conduite de l'ouvrage d'avoir frustré certains d'entre vous, qu'ils trouvent ici l'assurance de ma profonde sympathie.

Puissions-nous, à tout instant, trouver les mots justes et la pondération nécessaire pour rassurer le peuple, convaincre par notre volonté de bien faire, apaiser les âmes qui ont perdu cette énergie de croire et d'espérer.

Comme Prométhée, allons à la conquête du feu. Le feu de l'action pour le grand bien de notre peuple.

Mutatis, Mutandi, je serai peu inspiré au regard de l'amitié historique qui lie le Congo et la France, de terminer mon propos, sans avoir une pensée pieuse, à l'endroit d'un homme d'Etat d'exception, qui, il y a quelques semaines, a quitté la terre des Hommes. Je parle, vous l'avez compris, du Président Jacques CHIRAC, l'un des plus africains des Présidents de la Cinquième République Française.

Qu'il repose à Jamais en paix au Panthéon des Hommes de bien.

Jour après jour, session après session, je réalise que nous sommes bel et bien, ici à l'école du vivre ensemble, dans l'unité, le travail et le progrès.

En effet, chers amis, je vous en conjure, nos divergences politiques ou idéologiques ne sont pas des motifs de discorde, mais, sont plutôt une richesse à partager, en faisant de sorte que ce qui nous rassemble l'emporte sur ce qui est susceptible de nous diviser.

Sur ce, en vous invitant à vos affaires, je vous souhaite une excellente session.

Et quand j'ai dit cela, je déclare ouverte la Septième Session Ordinaire Budgétaire.

Je vous remercie.

Hymne national.